

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

RELATIVE AUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET AUX SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES - (N° 4044)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL59

présenté par
M. Bacquet, rapporteur

ARTICLE 7

À la dernière phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« adoptée »,

le mot:

« prise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.